

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 janvier 2021

Nombre de membres afférents : 19
En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la Convocation : 14/01/2020
Date d'affichage : 14/01/2020

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - GAUTHIER Laurent- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET - Aurèlie SYLVESTRE- Nathalie MARECHAL- Patrice TETARD- Mathilde SAVARY- Christophe GRANGER- Alexandra CHABANIS- David MAGNET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER.

Excusés : Joël MALIGNIER- Véronique AUGIZEAU- Jean GRANGER- Laure DUCHAMP.

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2021-05: Approbation du projet établi par le Syndicat d'Energies de la Drôme relatif aux travaux de renforcement du réseau Basse Tension à partir du poste Petit.

Monsieur le Maire expose le projet du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme étudié pour permettre le renforcement du réseau Basse tension à partir du poste PETIT par mutation de 100 à 160 kva et ce selon les caractéristiques techniques et financières développées ci- après :

Aussi, après étude, il conviendrait de procéder aux travaux susmentionnés pour un montant estimé à hauteur de 5 679,23 € HT et ce, sans participation communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet et le plan de financement établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS,

APPROUVE le plan de financement susvisé,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0



Yves Courbis

Yves COURBIS

Maire

